ALAJI

Organisme de formation · CFA · Certifié Qualiopi · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy · 03 83 58 18 28

SERVICES À LA PERSONNE · FORMATIONS QUALIFIANTES / DIPLÔMANTES

TP ADVF – Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles

739 heures | RNCP37715 — Niveau 3 | 5 sites | 25/05/2026

CERTIFICATION ENREGISTRÉE AU RNCP

RNCP37715

Niveau 3 · NSF 330t : Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Objectifs de la formation

- Acquérir un Titre professionnel du Ministère chargé de l'Emploi « Assistant(e) de Vie aux Familles » de niveau 3
- Accéder à un emploi reconnu dans le secteur des services à la personne
- L'ADVF effectue les services attendus par les personnes âgées ou dépendantes pour concourir au maintien à domicile et faciliter la vie quotidienne
- Intervenir également au domicile des parents pour la garde des enfants
- Pour les personnes titulaires d'un CCP : les préparer à obtenir le(s) CCP manquant afin d'être titulaire du titre complet

Programme

Durée totale : 739 heures

CCP 1 – Bloc 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- 105 heures en centre
- 105 heures maxi en entreprise

CCP 2 – Bloc 2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- 175 heures en centre
- 105 heures maxi en entreprise

CCP 3 – Bloc 3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- 105 heures en centre
- 70 heures maxi en entreprise

Pack d'accompagnement individuel

- 74 heures en centre

Public & prérequis

Projet professionnel validé dans les métiers du service à la personne. Avoir trouvé une entreprise prête à signer un contrat d'alternance.

Prise de contact avec un chargé de développement ; envoi du dossier de candidature ; réception du dossier et sélection ; envoi des documents à l'employeur afin d'établir les contrats (CERFA et convention de formation) ; inscription sur l'action concernée.

Voies d'accès : Formation accessible par la voie de l'alternance (Apprentissage, professionnalisation). Également accessible pour les demandeurs d'emploi.

Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Mobilisation du plateau technique service à la personne
- Matériel professionnel
- Présentiel, présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Formateurs professionnels issus des métiers des services aux personnes

Évaluation

- Mise en situation professionnelle de 1 h 15 reconstituant une situation de travail rencontrée couramment par un(e) ADVF (évaluation centrée sur la maîtrise des gestes professionnels)
- Entretien technique de 50 minutes
- Dossier professionnel (DP)
- Résultats aux évaluations réalisées en cours de formation
- Entretien final de 15 min avec le jury composé de professionnels habilités
- Obligation réglementaire : lors de la session d'examen, le candidat présente soit le certificat APS-ASD, soit le SST en cours de validité
- Possibilité de validation partielle : oui
- Un CCP n'a pas de durée de validité, il est acquis à vie (sous réserve des évolutions des compétences)

Tarifs & financement

Conditions d'accès et de financement

- L'accès à la formation est possible essentiellement dans le cadre d'une alternance
- Pas de frais d'inscription ni de formation pour l'apprenant
- Signature d'un contrat en alternance et rémunération en fonction de l'âge pendant ses temps en entreprise et au CFA
- Prise en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise employeuse
- Possibilité d'autres financements : nous consulter pour en savoir plus

Débouchés & suite de parcours

L'emploi d'ADVF s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct, en mandataire ou en mode prestataire. Types d'emplois accessibles : auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde d'enfant à domicile, garde à domicile.

SUITE DE PARCOURS

Technicien d'Intervention Sociale et Familiale, Aide-soignant

RÉSULTATS 2025

Obtention : **100 % (sur 7 présentés)** · Satisfaction : **100 %** · Insertion : **100 %**

ACCESSIBILITÉ (PSH)

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

CONTACT & INSCRIPTION

ALAJI — Services à la personne

Tél. 03 83 58 18 28 · contact@alaji.fr · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy

5 sessions disponibles

· © 2026 ALAJI